

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**AMAD Vélizienne**  
Espace Tarron  
5, avenue du Capitaine Tarron

**78140 VELIZY-VILLACOUBLAY**

**CREATIS AUDIT**

71 avenue Victor Hugo  
75116 Paris  
Tél. +33 1 53 64 99 99  
[creatisaudit@creatisgroupe.com](mailto:creatisaudit@creatisgroupe.com)

SAS au capital de 351 000 €  
APE 6920Z - TVA FR 78 722 005 360  
RCS Paris - Siret 722005360 00085  
[www.creatisgroupe.com](http://www.creatisgroupe.com)

**AMAD Vélizienne**  
Espace Tarron  
5, avenue du Capitaine Tarron

**78140 VELIZY-VILLACOUBLAY**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'assemblée générale de l'association AMAD Vélizienne,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AMAD Vélizienne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

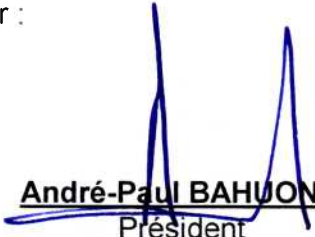
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les

comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 mai 2019  
Le commissaire aux comptes  
CREATIS AUDIT représentée par :

  
Tanguy DERKENNE  
Associé

  
André-Paul BAHUON  
Président

créatis audit

## Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 233	5 233		
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	12 812	6 999	5 814	1 133
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL I</b>	<b>18 045</b>	<b>12 231</b>	<b>5 814</b>	<b>1 133</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés	91 621	1 878	89 743	64 847
Autres	11 714		11 714	15 771
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	188 134		188 134	211 601
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	10 491		10 491	3 154
<b>TOTAL III</b>	<b>301 959</b>	<b>1 878</b>	<b>300 082</b>	<b>295 372</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>320 004</b>	<b>14 109</b>	<b>305 895</b>	<b>296 505</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser :				
- Acceptés par les organes statutairement compétents				
- Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

## Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2018	
	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 000	5 000
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	119 815	92 652
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>25 632</b>	<b>27 163</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
<b>TOTAL I</b>	<b>150 447</b>	<b>124 815</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL II</b>		
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement	1 940	1 940
- Autres ressources		
<b>TOTAL III</b>	<b>1 940</b>	<b>1 940</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Après des établissements de crédit (2)		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	9 904	29 642
Dettes :		
- Fiscales et sociales	143 604	138 433
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 675
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	<b>153 508</b>	<b>169 750</b>
Ecart de conversion passif	V	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>305 895</b>	<b>296 505</b>
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Vente de marchandises				
Production vendue : - Biens				
- Services	692 616		692 616	658 727
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>692 616</b>		<b>692 616</b>	<b>658 727</b>
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation			360 989	366 855
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			22 327	17 253
Cotisations			3 132	2 900
Autres produits (hors cotisations)			7	18
<b>TOTAL I</b>			<b>1 079 072</b>	<b>1 045 753</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			168	251
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			41 157	31 862
Impôts, taxes et versements assimilés			43 739	39 204
Salaires et traitements			769 635	747 370
Charges sociales			198 996	199 085
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations			791	208
- Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant			1 878	982
- Provisions				
Autres charges			200	624
<b>TOTAL II</b>			<b>1 056 564</b>	<b>1 019 585</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>22 508</b>	<b>26 168</b>
Excédent ou déficit transféré				
Déficit ou excédent transféré				
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participation			1 000	1 123
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>			<b>1 000</b>	<b>1 123</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
<b>TOTAL VI</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>1 000</b>	<b>1 123</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>			<b>23 508</b>	<b>27 291</b>



## Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	2 221	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL VII</b>	<b>2 221</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VIII</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>2 221</b>	
Impôts sur les bénéfices <b>IX</b>	97	128
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs <b>X</b>		
Engagements à réaliser sur ressources affectées <b>XI</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)</b>	<b>1 082 294</b>	<b>1 046 876</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)</b>	<b>1 056 661</b>	<b>1 019 713</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>25 632</b>	<b>27 163</b>

### Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		

CHARGES	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## **Annexe**

# Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 305 895 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 25 632 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)
- Le règlement 2014-03 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

### Faits caractéristiques

Néant

### Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue:

- Logiciel d'exploitation: 1 an
- Matériel de transport: 4 à 5 ans
- Matériel de bureau: 3 ans

**Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**Créances et dettes :**

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Fonds dédiés:**

Au 31 décembre 2018, la provision pour fonds dédiés est égale à 1.940 euros.

**Provisions :**

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

**Engagements de retraite :**

A leur départ en retraite, les salariés de l'A.M.A.D perçoivent une indemnité conformément à la loi et à la convention collective applicable. L'évaluation de cet engagement pour les salariés de l'association s'élève à 25.882 euros au 31 décembre 2018 contre 18.510 euros en 2017.

Cette évaluation repose sur les hypothèses suivantes :

- départ à la retraite : 62 ans ;
- turn-over : 15% pour les salariés âgés de moins de 34 ans, 30% pour les salariés âgés entre 35 et 44 ans, 50% pour les salariés âgés entre 45 et 49 ans et 100% pour les salariés âgés entre 50 ans et plus ;
- probabilité de survie : selon les tables couramment utilisées en distinguant hommes et femmes ;
- taux d'augmentation des salaires : 2,5% l'an ;
- taux d'actualisation : 2%

**Changements de méthodes :**

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

**Informations complémentaires:**

Pour 2018, la subvention totale de la ville de Vélizy s'est élevée à 358.000 euros. Elle couvre notamment les frais du personnel mis à disposition par la ville.

La ville de Velizy met à disposition gratuite les locaux occupés par l'AMAD au sein de l'Espace Edouard Tarron.

Ces locaux mis à disposition sont équipés.

Au titre de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 relative au volontariat, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et leurs avantages en nature sont égaux à zéro euros.

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 233		
<b>TOTAL</b>	<b>5 233</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport	6 000		
- De bureau et informatique, mobilier	1 340		5 472
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>7 340</b>		<b>5 472</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 573</b>		<b>5 472</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			5 233	
<b>TOTAL</b>			<b>5 233</b>	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport			6 000	
- De bureau et informatique, mobilier			6 812	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>12 812</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>18 045</b>	

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	Montant en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 233			5 233
<b>TOTAL</b>	<b>5 233</b>			<b>5 233</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	6 000			6 000
Matériel de bureau et informatique, mobilier	208	791		999
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>6 208</b>	<b>791</b>		<b>6 999</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 440</b>	<b>791</b>		<b>12 231</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>	

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	1 878	1 878	
Autres créances clients	89 743	89 743	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	911	911	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 607	8 607	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 000	1 000	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	1 195	1 195	
Charges constatées d'avance	10 491	10 491	
<b>TOTAL</b>	<b>113 825</b>	<b>113 825</b>	
<i>(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice</i>			
<i>(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques</i>			



## Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 904	9 904		
Personnel et comptes rattachés	76 218	76 218		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 343	64 343		
Impôts sur les bénéfices	97	97		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 946	2 946		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	1 940	1 940		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>155 448</b>	<b>155 448</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

## Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglementées</b>				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provision Fiscale pour implantation à l'étranger : - Avant le 01.01.1992				
- Après le 01.01.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>				
<b>Risques et charges</b>				
Provisions pour : - Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>				

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b>				
Immobilisations : - Incorporelles				
- Corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	982	1 878	982	1 878
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>	<b>982</b>	<b>1 878</b>	<b>982</b>	<b>1 878</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>982</b>	<b>1 878</b>	<b>982</b>	<b>1 878</b>
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		1 878	982	
- Financières				
- Exceptionnelles				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

**Charges à payer**  
(Article R123-189 du Code de Commerce)

<b>CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Exercice clos le</b>	<b>Exercice clos le</b>
	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<b>4 095</b>	<b>3 750</b>
Dettes fiscales et sociales	<b>111 911</b>	<b>106 794</b>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>116 006</b>	<b>110 544</b>

**Détail des charges à payer**

<b>CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Exercice clos le</b>	<b>Exercice clos le</b>
	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>		
<b>Autres emprunts obligataires</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>4 095</b>	<b>3 750</b>
40810000 FOURNISSEURS FACT. N/PARV	4 095	3 750
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>111 911</b>	<b>106 794</b>
42820000 PROVISION CONGES PAYES	63 486	61 044
42821000 PROVISION HEURES SUPPL MODULATION	7 275	9 101
42822000 PROV PRIMES EXCEPTIONNELLES	5 050	3 591
42860000 AUTRES CHARGES A PAYER	407	803
43820000 PROV CP - CHARGES SOCIALES	20 950	20 144
43865000 Taxe emploi personnes handicapées	1 976	
43867300 UNIFORMATION FORMATION CONTINUE	9 962	9 389
43867400 EFFORT CONSTRUCTION	2 805	2 721
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		
<b>Autres dettes</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>116 006</b>	<b>110 544</b>

**Produits à recevoir**

(Article R123-189 du Code de Commerce)

<b>PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Exercice clos le</b>	<b>Exercice clos le</b>
	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	8 607	11 014
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>8 607</b>	<b>11 014</b>

**Détail des produits à recevoir**

<b>PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Exercice clos le</b>	<b>Exercice clos le</b>
	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Créances rattachées à des participations</b>		
<b>Autres titres immobilisés</b>		
<b>Prêts</b>		
<b>Autres immobilisations financières</b>		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
<b>Autres créances</b>	<b>8 607</b>	<b>11 014</b>
43870001 CPAM RBT A RECEVOIR	-497	-2 564
43870002 CHORUM - RBT A RECEVOIR	472	-33
43870003 UNIFORMATION RBT A RECEVOIR	8 633	13 611
<b>Valeurs mobilières de placement</b>		
<b>Disponibilités</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>8 607</b>	<b>11 014</b>

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

<b>Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées</b>					
<b>Nature du projet et caractéristiques</b>	<b>Montant initial</b>	<b>Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)</b>	<b>Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)</b>	<b>Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)</b>	<b>Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = A - B + C</b>
SUBV AMADOM	3 300	1 940			1 940
<b>TOTAL</b>	<b>3 300</b>	<b>1 940</b>			<b>1 940</b>

### Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
<b>FONDS PROPRE</b>					
- Patrimoine intégré					
- Fonds statutaires					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	5 000				5 000
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
Réserves :					
- Indisponibles					
- Statutaires ou contractuelles					
- Réglementées					
- Autres					
Report à nouveau	92 652	27 163			119 815
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>27 163</b>	<b>-27 163</b>	<b>25 632</b>		<b>25 632</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>					
- Apports					
Fonds propres :					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
<b>TOTAL</b>	<b>124 815</b>		<b>25 632</b>		<b>150 447</b>